



Compte rendu du Conseil d'Administration du 26/11/21

Le SNITM FO était représenté par Dominique Pezron (DSI/SPV).

Points d'actualité

Mme la PDG a rappelé différents points d'actualité (qu'on peut retrouver sur l'Intramet), et en particulier les dégradations commises sur le radar du Diamant, en Martinique, et qui ne sera pas remplacé avant plusieurs mois.

Délibérations relatives à des marchés

- fourniture en Martinique d'un radar en bande S, à effet Doppler et à double polarisation, et de prestations associées. Il s'agit du remplacement prévu dans le programme Puma 2 du radar du Diamant qui vient d'être incendié. VOTE : POUR à l'unanimité

- Fourniture de données météorologiques océaniques mesurées en mer. La seule offre correspondant aux critères du cahier des charges a été retenue, l'entreprise retenue est la Société Arkocean, permettant une offre en baisse de 40% par rapport au marché précédent. VOTE : POUR à l'unanimité moins deux ABSTENTIONS (Solidaires)

- Marché public global de performance relatif aux travaux d'amélioration énergétique d'un bâtiment du site Météo-France à Aix-en-Provence pour un montant TTC de 1.628M€ dans le cadre du Plan de relance et d'appel à projet pour le financement de projets de rénovations de bâtiments publics ou propriété de l'État. L'entreprise retenue est le Groupement Missenard Quint B/SAM/Energyrenov. Ce marché est une première à MÉTÉO-FRANCE : c'est le premier marché de performance. Le prestataire a un objectif de réduction de 39% de la consommation énergétique du bâtiment.(gaz et électricité).

VOTE : POUR à l'unanimité

Délibération sur le budget initial 2022

Les principales orientations sont les suivantes :

- un étalement du schéma d'emplois initialement fixé à -95 ETP pour 2022 dans le contrat pluriannuel 2019-2022 sur 2 ans : moins 60 ETP en 2022 et moins 35 ETP en 2023, d'où une dépense supplémentaire de masse salariale de 1,8 M€ couverte à hauteur de 0,9 M€ par un prélèvement sur le fonds de roulement, et pour le reste par des économies sur le fonctionnement et l'investissement ;

- une augmentation des dépenses d'investissement de 1,3 M€ par rapport au budget initial 2021 avec en particulier la poursuite des actions de l'établissement dans le domaine du calcul intensif et de l'informatique pour 6,2 M€, de l'observation pour 6,2 M€, de l'aéronautique pour 1,5 M€, ou sur les infrastructures immobilières pour 3,8 M€ dont 3,15 M€ pour la rénovation énergétique des bâtiments ;

- les recettes commerciales attendues en 2022 seront de 35.2M€ contre 34M€ en 2021 ;

- les emplois "sous-plafonds" sont en baisse de 60 à 2581 contre 2641 en 2021 ;

Commentaires : la subvention de l'état est, comme les années précédentes en baisse, 173.05M€ en 2022 contre 174.69M€ en 2021. Les effectifs sont en baisse de "seulement" 60 au lieu de 95, car les projets d'automatisation ont pris du retard, mais ce n'est que partie remise. Ces 35 emplois seront supprimés l'année suivante, et en attendant il faut les financer par des économies de fonctionnement et sur le fonds de roulement, sans subvention supplémentaire.

Le SNITM/FO a rappelé quelques éléments intéressants tirés du rapport du sénateur Capo-Canellas :

- **entre 2012 et 2022 les effectifs ont plongé de 24%, de 3409 à 2581 agents !**

- **et entre 2013 et 2022 la subvention de l'État a baissé de 17% !**

- **il recommande aussi d'augmenter la subvention de l'état de 5.8M€, pour compenser la perte des recettes des données publiques, à hauteur de 2M€, 1.8M€ pour les 35 emplois non supprimés, mais qui doivent être financés par l'établissement, et 2M€ supplémentaires pour l'IDV car le sénateur estime que les départs seront plus proches de 80 que de 45 agents comme prévus par la direction.**

- **enfin le sénateur note : "POUR CONCRÉTISER L'AMBITION LÉGITIME DE SON NOUVEAU CONTRAT D'OBJECTIFS, MÉTÉO FRANCE A BESOIN D'UN DESSERREMENT DE SES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES"**

Le SNITM FO vote contre ce budget qui entérine une fois de plus une baisse de la subvention D'État ainsi qu'une baisse des effectifs.

VOTE : OS contre , autre administrateurs POUR

Priorités d'action 2022 de Météo-France

Un document dressant une synthèse des priorités d'action de Météo-France pour 2022 nous est présenté, il recense 20 actions jugées stratégiques pour 2022, première année du COP 2022-2026.

La PDG a indiqué que l'établissement était devenu plus sélectif sur les programmes collaboratifs internationaux quand ils ne sont pas cofinancés au niveau des effectifs.

État d'avancement des réorganisations prévues par le projet d'établissement 2022

Présenté par A.Soulan (DSR/D)

DSR/D nous a présenté la dernière phase de réorganisation du projet d'établissement 2022 mise en place en 2021, à savoir la nouvelle organisation de la DCSC et la création des divisions Services en DIR, ainsi que les évolutions réalisées depuis la présentation au CA du 20 novembre 2020.

- septembre 2021 : réorganisation de la Direction de la Climatologie et des Services Climatologiques (DCSC) ;

- 4 octobre 2021 : mise en place de la nouvelle organisation de la prévision avec création des Divisions Services en Directions interrégionales de métropole (DIR) ;

- rattachement des activités climatologiques amont à la DCSC ;

- mise en place de la nouvelle organisation montagne reposant sur 3 centres montagne (Grenoble, Briançon et Tarbes) et 6 implantations (Grenoble, Chamonix, Bourg-Saint-Maurice, Briançon, Tarbes et Foix) ;

Actions d'accompagnement

- plan de requalification de postes de techniciens et ingénieurs en lien avec l'évolution des métiers (modification du décret portant statut des ITM avec création d'un recrutement par promotion sur liste d'aptitude à compter de 2021).

- plan d'action suite au rapport CGEDD et à ses recommandations sur l'avenir du corps des TSM. Une réunion prévue de septembre a été reportée en décembre, puis finalement pas de réunion prévue... Sur ce sujet on a le sentiment qu'il n'y a pas de volonté de la direction de faire avancer le dossier et d'apporter une amélioration de carrière aux agents.

- plans d'action suite aux expertises extérieures menées dans le cadre du CHSCTEP (CSP administratifs et Organisation de la Prévision) et suivis en CHSCTEP ;

- plan d'action spécifique sur la mise en place des Divisions Services suivi en CTEP ;

- nombreuses actions de communication (rubrique spécifique sur Intramet) et de formation (programme spécifique A3P) ;

- poursuite des accompagnements individuels ;

- poursuite du traitement des demandes d'indemnisation pour départ volontaire (IDV et RC) ;

DSR/D a indiqué qu'un examen IT Pro allait avoir lieu en 2022 avec beaucoup plus de postes et de promotions (cumul des mesures 2022 et du booster de 2021).

Délibération relative à la validation du plan d'actions 2022 couvrant les risques budgétaires et comptables

Le Conseil, sur la connaissance des documents qui lui ont été présentés, a validé les cartographies des risques budgétaires et comptables et les plans d'actions budgétaires et comptables pour l'année 2022.

FO s'est abstenu sur ce vote, dossier comptable et très technique.

Délibération du schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2021-2023

Examen du schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2021-2023 :

Après avoir pris acte des avis rendus par la DIE (Direction immobilière de l'État), la tutelle, le contrôle budgétaire et les préfets de région, le CA a approuvé le SPSI (Schéma pluriannuel de la stratégie immobilière) de l'établissement pour la période 2021-2023.

Ce schéma s'articule autour de quatre grands axes de travail :

- traduire l'impact de l'évolution de l'organisation sur le parc immobilier en libérant ou relogant les services dans des biens domaniaux avec pour objectif l'amélioration des taux d'occupation des bâtiments, le traitement du risque d'isolement des agents sur les sites à effectif très réduit et le maintien de l'effort de réduction de l'enveloppe de Gros Entretien et Renouvellement (GER) ;

- réaliser les opérations majeures en outre-mer : à Mayotte, en Martinique et à Tahiti Faaa ;
- préserver et optimiser la performance des sites faisant partie du réseau cible de 39 sites en métropole et 14 sites en outre-mer, avec une attention particulière sur le site de la Météopole à Toulouse au travers de programmes annuels de réaménagement ou de rénovation qui répondent, pour une partie significative, à la dimension durable et responsable exprimée dans le Plan administration exemplaire de l'établissement ;
- réorganiser la fonction immobilière afin de permettre un pilotage plus stratégique du parc immobilier en renforçant la coordination et la coopération des acteurs locaux et en développant les outils internes et externes de suivi qualitatif du patrimoine ;

Précisions DSR/D :

- respect du principe de non-mobilité forcée, METEO-FRANCE s'est engagé au maintien des agents : on arrête l'activité mais l'agent reste ;
- tant qu'il reste plus de trois agents, ils restent dans leur bâtiment . S'ils sont trois ou moins, ils vont dans le bâtiment d'une autre administration, ou dans un bâtiment dont le loyer est moins cher ;

VOTE : ABSTENTION : tous les syndicats POUR : autres administrateurs

Point d'avancement sur le plan d'actions de mise en conformité au règlement d'exécution (UE) n°2017/373 relatif aux prestataires de services de navigation aérienne

L'enjeu est le maintien de la certification CUE.

Toutes les actions de mise en conformité prévues en 2021 ont été effectuées.

Les autres opérations vont se réaliser entre 2022 et 2025 : contrats de service opérationnel entre l'AERO et les autres directions de METEO-FRANCE qui fournissent des services à la navigation aérienne (OLA), mise en œuvre du plan d'action "cisaillement" sur les aérodromes identifiés, plan de mise en conformité des actions de maintenance sous-traitée, plan de mise en conformité des formations des agents de maintenance DSI et DSO pour les systèmes AERO, poursuite des déplacements des télémètres/diffusomètres (environ 15 sites).

Le représentant de la DGAC félicite les personnels METEO-FRANCE qui interviennent pour l'aéronautique.

Prochain bilan fin 2022.

Prochain Conseil d'administration : le 11 mars 2022